

LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'AIGUEFONDE

Lo Cascanhòl⁵²

JANVIER 2026

Bonne
Année !
2026

VENDREDI 23 JANVIER
A partir de 19h - Salle Polyvalente de Fontalba
VŒUX À LA POPULATION

SOMMAIRE

Edito

Sommaire, Etat civil.....p. 2

Retour en imagesp. 3-7

Vie communale

Ecole Primaire et maternellep. 8-11

Groupe Gym St-Alby - Hêtre libre

Foyer de Calmonp. 12

Amicale bouliste - Club de Randonnée ..p. 13

Comité des Fêtes - Gym Tonique

Bibliothèquep. 14

MJC La Ruche - Le Bercailp. 15-16

Infos communalesp. 17-18

Conseils Municipauxp. 19 à 22

Expressionp. 23

A vos agendas !.....p. 24

ETAT CIVIL

Du 15 septembre
au 31 décembre 2025

NAISSANCES

Nëlya WABEM-WEGUE, le 21 novembre

Mahé FAUGERAS, le 22 novembre

MARIAGES

Claude LAMY et Corinne GOUFROUFFOU,
le 20 septembre

Jacques AZÉMAT et Annie VIGUIER,
le 22 octobre

DÉCÈS

Jean-Louis BALAYÉ, le 22 septembre

Colette JULIÉ veuve ARMENGAUD, le 23 septembre

Jean-Louis ROUAULT, le 7 octobre

Daniel MENDEZ, le 15 octobre

Fernand CARRASCO, le 18 octobre

Dominique TISSIER veuve MONTESINOS, le 4 décembre

Nair LORENZO MURADAS, le 8 décembre

Louis FARRET, le 14 décembre

ROUANET Rose-Marie veuve LAURENS, le 22 décembre

PRADES Marcel, le 27 décembre

ESCANDE Monique veuve ROUZAUD, le 31 décembre

INFOS SECRETARIAT

Services techniques :

de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Services administratifs :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Numéro d'urgence mairie :

06 12 43 21 26

Laisser un message, nous vous rappelons.

Editorial

Madame, Monsieur,

Je veux avant toute chose, vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre. Des vœux de réussite, de bonheurs partagés et surtout des vœux de santé pour vous, vos familles, vos proches.

Nous aurons le plaisir de pouvoir le faire de vive voix, le vendredi 23 janvier à 19h à la salle polyvalente du complexe Alain Guiraud, nous vous attendons nombreux.

Dans ce numéro de votre journal municipal, je voudrais mettre en avant la richesse des activités culturelles et associatives et surtout les thématiques de ces rencontres.

En effet, Aiguefonde a accueilli la formidable journée sportive du Téléthon 2025. Tout au long de la journée de nombreux sportifs ont participé à des activités et des tournois amicaux au profit de cette cause qui nous est si chère. Les associations locales, le club de pétanque, de foot, Courir Ensemble, les randonneurs et de nombreux d'entre vous ont aussi participé à l'ensemble des rendez-vous proposés pendant cette édition du Téléthon. Ces marques de solidarité, c'est aussi cela l'âme de notre commune.

Dans les dernières semaines de l'année de nombreux rendez-vous autour de l'histoire de notre pays et des valeurs Républicaines ont été organisés. La conférence de Paul Faury, qui nous a présenté son dernier livre sur l'histoire de son père, Gabriel, contraint au STO. Un moment qui nous a permis d'échanger sur les traces de ce moment douloureux dans l'histoire de notre Pays.

Deux expositions se sont succédées, celle sur les femmes Tarnaises et celle qui fait écho à l'actualité du jour, « Femme, vie liberté », en référence aux combats des femmes et de la société civile iranienne pour leurs libertés ! Nous sommes fiers d'avoir accueilli ces expositions !

Enfin, ce fut un grand honneur de recevoir Michel Miaille, professeur de droit, sur l'actualité et l'histoire de la loi de 1905 sur la laïcité, dans le cadre des 120 ans de son vote.

Un mot, sur les travaux de Saint-Alby, un chantier qui avance toujours dans les délais prévus. La première phase de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement se poursuit, tandis que les premiers aménagements commencent, tout comme l'enfouissement des réseaux électriques. Ce projet d'envergure, vient d'obtenir le soutien de plusieurs partenaires, dont l'Etat et la Région Occitanie.

Je conclurais ces quelques mots en vous renouvelant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et en rappelant cette citation de Charles Franklin Kettering (inventeur et chef d'entreprise), « je m'intéresse à l'avenir, parce que c'est là que je vais passer le reste de ma vie ».

Bonne année à tous !

Le Maire,

Conseiller Régional d'Occitanie

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire - Comité de rédaction : M.-F. Blanc - C. Mira - V. Briaut

Réalisation : Patrice Camparmo - camparmo.patrice@wanadoo.fr

12^{ème} CYCLO CROSS AU PRÉ DE LA GARRIGUE



CONCERT AU TEMPLE DE CALMON

ABDU SALIM
Saxophoniste



CONCERT L'OCCITANIE QU'ES AQUO



Ensemble vocal
A Fleur de Voix





**COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE**



**CONFÉRENCE DE PAUL FAURY
PRÉSENTATION DU LIVRE «REQUIS POUR LE SERVICE
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (STO)»**



**VIDE
GRENIER
MJC**





Petit goûter après le retour de la rando



PETITS BONHEURS D'AUTOMNE



Vente de châtaignes



Machine à peler
les châtaignes



pressage
du jus de pommes



Concert du vendredi à Calmon



Atelier dessin
avec Patrice Camparno



Jeux en bois
avec la Compagnie Jeux M'Amuse



JOURNÉE MULTISPORTS SUR AIGUEFONDE POUR LE TÉLÉTHON



VOYAGE DE NOS AÎNÉS À PIRIAC-SUR-MER OÙ LE SOLEIL ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS !





EXPOS «FEMME VIE LIBERTÉ» ET «DES TARNAISES SUR LE CHEMIN DE L'ÉGALITÉ»



EXPO SUR LA LAÏCITÉ





L'Atelier cuisine des CP et des CE

Le mardi 7 octobre pour les CP et le vendredi 10 octobre pour les CE, la cheffe cuisinière Sophie est venue apprendre aux élèves à cuisiner les œufs.

Pour les CE : d'abord, nous avons écaillé les œufs durs. Ensuite, nous avons mélangé le jaune d'œuf avec du citron, de l'avocat et du citron. Après, nous avons fabriqué un œuf mimosa. Pour finir, nous avons décoré nos œufs avec des olives noires en formant des araignées.

Nous avons appris que les œufs durs cuisent neuf minutes. Nous avons adoré les œufs en forme d'araignée que nous avons fait. C'était délicieux!

Pour les CP : réalisation de délicieux œufs brouillés !



Spectacle «Graine de Cabane»

Deux classes de l'école de Saint-Alby, les CE1-CE2 et les CE2-CM1, sont allés voir un spectacle à l'espace Apollo à Mazamet mardi 25 novembre après-midi. Ce spectacle a été proposé aux enseignantes par le service Prévention des Déchets de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet à toutes les classes de CE1-CE2.



Le spectacle hybride, associant musique, magie, cinéma d'animation et théâtre s'intitulait « Graine de Cabane ». Un comédien joue le rôle d'un employé, Argo, qui travaille à une cadence effrénée dans un des entrepôts « Ozon » à réceptionner des colis. Il découvre une malle à spectacle qui n'a pas trouvé de destinataire. Cette malle contient des pièces à assembler et des accessoires pour créer un spectacle, ainsi qu'un costume et un vieux projecteur. Commence alors une aventure musicale à partir d'objets recyclés et détournés qui aboutit à la création de la bande sonore d'un court métrage d'animation, à la façon d'un ciné-concert. Le court métrage raconte les aventures d'un jeune garçon de sa maison dans les arbres jusqu'à l'océan en passant par son embarcation sur la rivière.

Le spectacle est une fable écologique qui sensibilise les spectateurs aux problématiques environnementales : la gestion des déchets et de l'eau, la déforestation, la surconsommation.

Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle. Certains ont été émerveillés par l'illusion (la malle « vivante »), la création de la musique et des bruitages en direct et par la synchronisation du comédien et de l'ingénieur du son. Ils ont trouvé l'acteur drôle et talentueux. Ils ont également apprécié de pouvoir poser des questions au comédien après le spectacle. Ils ont retenu que tous les accessoires étaient des objets récupérés à la déchetterie et que le stop motion d'une durée de 23 minutes avait nécessité beaucoup de travail puisqu'il comporte 24 photos par seconde.



Spectacle «Le voyage de Camilo»

Les enfants (maternelle et les Cp) ont eu la chance d'assister au spectacle « le voyage de Camilo », conte musical interprété par Luciano et Céline de la compagnie de la petite abeille. Voyage très poétique qui a beaucoup plu aux enfants : les sourires et applaudissements étaient nombreux !

Prévention sur le harcèlement

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le jeudi 6 novembre, le policier municipal est venu dans chaque classe parler du harcèlement à l'école.

Le harcèlement peut être par la parole ou par les gestes. C'est quand cela se répète plusieurs fois. Les victimes se sentent très mal et très tristes. Il ne faut pas hésiter à en parler : à ses parents, aux adultes de l'école, aux délégués que l'on soit victime ou témoin. Il ne faut pas rester seul face à cela.

Il y a eu beaucoup d'échanges et de discussions lors de cette journée. Les élèves parlent du harcèlement régulièrement en classe dans les temps d'éducation civique pour essayer d'éviter que cela arrive et surtout pour savoir quoi faire si cela arrive.





Goûter de Noël

Cette année le goûter de Noël était aussi une première : les enfants avaient eux-mêmes fabriqué le goûter ! De délicieux cookies étaient au menu ainsi que des clémentines et chocolats traditionnels. Ainsi chaque enfant a également préparé un kit à cookies à emporter chez lui pour pouvoir partager un moment familial en cuisine. Nous remercions chaleureusement la Mairie pour sa participation.

Nuit de la lecture

Vendredi 12 : les familles ont été invitées à la première nuit de la lecture à la maternelle de Fontalba. Les pyjamas, doudous et plaids ont envahi les classes !

Les enfants et leur famille ont pu préparer une soupe avec le personnel de l'ALAE puis le temps de la lecture a commencé. 5 lectures leur ont été offertes, ils ont pu ainsi découvrir 5 types de livre différents (Kamishibai, livre vertical, livre géant, livre avec marionnette et une lecture en anglais).

La dégustation de la soupe ainsi que de l'auberge espagnole a conclu ce moment familial et de partage de belle façon.

Une deuxième édition a déjà été plébiscitée par les enfants et les parents !



Les élèves qui plantaient des arbres Et des arbrisseaux....

Jeudi 11 décembre, les enfants de GS (aidés par leurs camarades de MS et PS) ont planté des groseillers et des cassissiers à l'arboretum du pré de La Garrigue. Monsieur Clavier leur a présenté ces arbrisseaux et les enfants ont été aidés par les Sages. Les familles pourront venir observer l'évolution de ce bel espace de biodiversité tout au long des saisons.

Les CM2 ont participé, le vendredi 12 décembre après-midi, à la traditionnelle plantation d'arbustes au sein de l'arboretum du Pré de la Garrigue. Chaque plantation témoigne symboliquement du passage des élèves de l'école primaire vers le collège : comme une trace pérenne de ces années écoulées.

Les arbustes (buis, noisetiers, amélanchiers, sureaux noirs, etc...) ont été nouvellement installés dans le dispositif déjà en place. L'arboretum s'enrichit donc encore et étoffe la qualité de ses plantations avec diversité et équilibre.

Préalablement, une présentation et une sensibilisation ont été effectuées dans les classes. Cette sensibilisation a été menée par M. CLAVIER (membre du Conseil des Sages) expert dans ce domaine et par Mr PETER, jardinier hors-pair. C'est ainsi une véritable coopération qui a pu une fois de plus s'opérer entre les membres du Conseil des Sages, la mairie d'Aiguefonde (par la présence de Mme AKILA et d'autres membres de l'équipe municipale) et les enseignants des classes de CM2, Mme RAMOS et Mr PALLA.

Comme chaque année, la plantation a été vécue par les élèves comme un véritable moment de plaisir et de connexion avec la nature ! Travailler la terre, creuser, ajuster, tasser, arroser ...autant de gestes simples et authentiques que les élèves ont su mener avec enthousiasme. Cette activité est un moment important et précieux pour tous dans un monde moderne où ces petits riens nous rapprochent de la nature et des transmissions authentiques.

Dans « L'homme qui plantait des arbres », nouvelle de Jean Giono, ne voit-on pas la transformation d'une terre aride en forêt par ce geste simple et désintéressé ? (ouvrage offert aux CM2 en fin d'année).

Voilà un beau message qui résume ce projet !



Élections des délégués 2025 2026

Au mois d'octobre, à l'école de St Alby, ont eu lieu dans toutes les classes les élections des délégués. Les candidats étaient nombreux. Nous avons voté puis dépouillé les bulletins qui étaient dans l'urne.

Les délégués ont pour mission d'aider et de veiller sur leurs camarades, de faire le lien avec les adultes de l'école, de participer à améliorer le fonctionnement de l'école, d'être les porte-paroles de leurs camarades lors des conseils des écoliers (une fois par trimestre).



GROUPE GYM DE SAINT-ALBY

Le Groupe Gym Sénior de Saint-Alby qui se réunit tous les mardis matin pour une séance de gym douce a souhaité un joyeux anniversaire à Marie pour ses 80 ans.



HÊTRE LIBRE - Nouvelle Association sur la commune !

Cette association a pour but de réaliser des animations et formations autour de l'environnement, la pratique de randonnées pédestres ou équestres. Le développement personnel à travers différentes disciplines (arts, sport,...) dans un cadre "nature". Sur 2025 il y a eu 6 animations en partenariat avec l'office de tourisme Castres-Mazamet autour des thématiques initialement définies. Ce fut un franc succès qui sera renouvelé sur 2026 avec d'autres animations grand public.

Contact : Damien VIGUIER - Président Association Hêtre Libre - 06 70 27 28 97



FOYER CALMON



Depuis sa création en 1982 l'association Foyer de Calmon a su devenir un véritable pilier de notre communauté, un lieu d'échanges, de découvertes et de partage.

L'objet initial du Foyer de Calmon était clair : aménager, dans le cadre communal, un centre éducatif accessible à tous. Au fil des ans, il a su mettre au service de ses membres de nombreuses activités, qu'elles soient artistiques, manuelles, sportives ou intellectuelles. De la détente au perfectionnement, chaque adhérent peut trouver une activité qui lui corresponde.

Le Foyer a également eu pour vocation de favoriser la mise en commun des connaissances et des compétences, permettant ainsi de réaliser des actions à but non lucratif. En cette transparence, nous avons pu promouvoir les artistes et créateurs de notre communauté, mettant en lumière leurs créations et savoir-faire.

Des ventes ponctuelles de créations réalisées par nos adhérents ont également contribué au financement des projets de l'association, tout en offrant une vitrine pour les talents locaux.

Aujourd'hui, le Foyer de Calmon offre un large éventail d'activités : depuis le scrapbooking, la peinture, l'aquarelle et la vannerie jusqu'à des pratiques sportives telles que la gymnastique sport santé, le yoga et le pilates. Ce faisant, il s'est largement ouvert à toute l'agglomération, invitant chacun à se joindre à nous et à profiter de ces moments privilégiés.

Nous souhaitons également rappeler qu'il est possible de rejoindre l'association à tout moment de l'année ! Cela permettra à chacun de s'investir dans les activités qui l'intéresse lorsque cela lui convient.

Nous invitons tous les habitants à cette belle aventure. Ensemble, continuons à faire du Foyer de Calmon un espace vivant, dynamique et enrichissant pour tous !



AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGOISE

L'assemblée générale du club s'est déroulée le vendredi 24 octobre dernier à la maison d'accueil de Saint-Alby en présence de Messieurs Vincent GAREL, Maire de la Commune d'Aiguefonde, Jean-Philippe CÉRÉ, maire-adjoint chargé des sports et de la vie Associative et Nicolas LEROUX, Maire-adjoint aux travaux.

Le club se stabilise avec une vingtaine de licenciés.

Très belle performance de notre équipe Vétérans qui est Vice-Championne du Tarn et s'incline en 1/4 de finale des Championnats Régionaux à Gramat contre l'équipe LARROQUE d'Albi. L'équipe était composée de Nicolas BALLOCO, José ROYUELA, Jean-Bernard DE ALMEIDA, Robert GARCIA et Patrick BRESSOLLES.

La saison passée a été très riche en événements et le bilan financier est satisfaisant.

PROCHAINES MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 2025/2026 :

Mardi 26 mai 2026 :

championnats du Tarn quadrette vétérans

Samedi 8 juillet 2026 :

Triathlon : Lyonnaise, Pétanque et Jeu provençal

30 août 2026 :

Concours Triple Mixte

Jeudi 10 septembre 2026 :

Concours Loisirs-vétérans

Samedi 26 septembre 2026 :

Concours 32 doublettes-Challenge « Raymond HORTALA »

PETIT RAPPEL :

Les entraînements se déroulent au boudodrome de Saint-Alby tous les mercredis à partir de 17h. Nous vous invitons à venir découvrir, essayer et tester ce sport !

Contacts : 07 51 66 39 37



Vainqueurs et la famille HORTALA



Vainqueurs et finalistes 2025
du Challenge Raymond HORTALA

CLUB DE RANDONNEES DE ST ALBY

Cette nouvelle saison 2025/2026 a vu le départ de certains anciens notamment suite à des ennuis de santé ; nous leur souhaitons le meilleur rétablissement et leur retour pour de belles randonnées. De nouveaux adhérents se sont joints à nous et ont très bien apprécié leurs premiers pas au sein de notre club. L'effectif du club est maintenu à 78 adhérents.

Peu après la rentrée nous avons renouvelé la traditionnelle journée châtaigne le 16 octobre à Augmontel, qui s'est soldée par un franc succès. Les premières randos d'automne ont été particulièrement bien suivies, atteignant parfois des groupes de plus de 30 marcheurs !

Autre rendez vous important : le 15 novembre la randonnée du Téléthon où Claude nous a menés sur le sentier du patrimoine bien apprécié des 65 marcheurs des clubs de St Alby, MJC de Payrin et individuels. Avec l'arrivée de l'hiver nous allons devoir adapter nos randonnées à la situation du moment mais tout en poursuivant notre objectif de marcher les mardis et jeudis.

Nous avons toujours l'objectif de faire notre « sortie d'été ».

Après l'Ardèche à Casteljau, nous avons opté pour un séjour d'une semaine à Laguiole en juin 2026.

Le club est ouvert à tous , les inscriptions auprès de Guy Routélous (président) 06 67 22 32 67 - routelous.guy@orange.fr ou Annie Routélous (secrétaire) 07 81 57 15 97 - annie.routelous@orange.fr



COMITÉ DES FÊTES

AU RENDEZ-VOUS DU BEAUJOLAIS À LA CAVE D'AUSSILLON



En collaboration avec la Cave d'Aussillon, le 22 novembre à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau, le Comité des fêtes d'Aiguefonde a participé à ce moment convivial. Cet événement a rassemblé de nombreux habitants venus partager un temps festif et chaleureux.

Pour accompagner la dégustation, le Comité des fêtes a proposé des planches de tapas ainsi que des accompagnements préparés à la plancha, très appréciés des participants. Cette formule simple et gourmande a contribué à créer une ambiance détendue et sympathique, fidèle à l'esprit de ces rencontres locales.

Une fin d'année festive à Aiguefonde grâce au Comité des fêtes

Le 6 décembre dernier, le Comité des fêtes d'Aiguefonde a organisé une soirée cassoulet à la salle polyvalente de Fontalba. L'événement a réuni de nombreux habitants de la commune, ainsi que des communes voisines, dans une ambiance chaleureuse. Cette soirée a rencontré un véritable succès. Le repas, très apprécié, a permis aux participants de partager un agréable moment. La fête s'est ensuite prolongée au rythme de la musique grâce à un DJ, offrant à chacun l'occasion de profiter de la piste de danse dans la joie et la bonne humeur. Les enfants n'ont pas été oubliés : chacun a reçu un cadeau de Noël en avance, pour le plus grand plaisir des familles. Ces sourires et ces instants de partage constituent une belle récompense pour les bénévoles, pleinement investis dans l'organisation de cette soirée.



Les prochains rendez-vous à noter dans vos agendas

• La Printanière des Festayres, le 11 avril 2026

pour sa deuxième édition, organisée en collaboration avec les Vétérans du football d'Aiguefonde, comme l'an dernier.

Au programme : repas et animations, pour petits et grands.

• La Fête 2026, qui se déroulera le week-end des 12, 13 et 14 juin 2026

et qui promet une nouvelle fois de beaux moments de convivialité et de festivités pour l'ensemble des habitants de la commune. Le Comité des fêtes vous attend nombreux pour partager ces instants de joie et de convivialité.

Pour ne rien manquer de l'actualité et des événements du Comité des fêtes d'Aiguefonde, retrouvez-les sur Facebook, Instagram et prochainement sur TikTok. Votre soutien et votre participation sont essentiels pour continuer à faire vivre le village et partager ensemble ces moments festifs.



GYM TONIQUE DE FONTALBA

Suite à des défections, 4 places disponibles pour le cours du lundi soir, de 19h 30 à 20h 30.

Corinne Guy assure les cours, le sérieux du travail et la bonne humeur sont toujours là.

Vous pouvez nous joindre au 06 29 34 12 76.

BIBLIOTHEQUE de FONTALBA (gratuite)



Les bénévoles de la bibliothèque de Fontalba vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 et vous communiquent les jours d'ouverture jusqu'en juin 2026.

Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie
Contact Mme LE SCORNET au 06 41 37 36 37

Lundis de 11 à 18h :

05 janvier / 02 février / 09 et 30 mars
04 mai / 01 et 29 juin

Lundis de 15 à 18h :

19 janvier / 16 février / 23 mars
13 avril / 15 juin

Mercredis de 16 à 18h :

14 et 28 janvier / 11 février / 18 mars
08 avril / 20 et 27 mai / 10 et 24 juin

MJC LA RUCHE

Des vacances de Toussaint bien remplies à la MJC

Il était une fois, dans la ruche aux couleurs de l'automne, deux tribus d'aventuriers prêts à vivre de grandes histoires...

Chez la petite tribu des 3-5 ans,

la magie a pris une toute autre forme : petites mains pleines de créativité, activités manuelles, cuisine, et un voyage à Toulouse pour une sortie survitaminée au K'tain Park. Après un petit film, les petits sont partis arpenter le village, déguisés en créatures adorables et effrayantes à la fois, pour récolter de précieuses sucreries d'Halloween.

La tribu des 6-9 ans,

a commencé en posant les bases d'une règle de vie, avant de partir explorer les bois comme de vrais chercheurs de mystères. Entre cuisine, Roc Arena, décoration d'Halloween, jeux, films, et activités manuelles, rien n'a été laissé au hasard. Ils ont terminé leur périple, eux aussi, par une chasse aux bonbons dans le village, effrayants, juste ce qu'il faut.



Un vide-greniers réussi à la MJC !

La MJC a organisé son vide-greniers le 30 novembre, qui a rencontré un succès incroyable ! Les emplacements ont été réservés en un temps record et de nombreux visiteurs ont parcouru les stands tout au long de la journée. L'ambiance était conviviale et animée, et la buvette a eu tellement de succès qu'il n'en restait bientôt plus une miette !

La MJC a organisé une soirée futsal

dans le cadre du Téléthon le vendredi 14 Novembre 2025 au complexe sportif Alain Guiraud à Fontalba. 4 équipes se sont rencontrées tout au long de la soirée dans un esprit convivial.



Le Projet "TKT je gère"

a eu lieu le jeudi 6 novembre 2025 à l'école primaire de St-Alby avec la diffusion d'un court métrage sur le harcèlement scolaire réalisé par les jeunes du Bercaïl ainsi que l'intervention du policier municipal Sébastien Aristin qui a fait une sensibilisation sur le cyber harcèlement et le harcèlement scolaire.



MJC BERCAIL

Retour sur des vacances riches en animations et en partage

Les vacances de la Toussaint ont été placées sous le signe de la convivialité, de la découverte et de l'engagement collectif. Tout au long de cette période, de nombreuses actions ont été menées afin de proposer aux jeunes des activités variées tout en soutenant les projets à venir.

Une vente de gâteaux a été organisée avec succès. Grâce à la mobilisation des jeunes et des familles, ces moments gourmands ont permis de récolter des fonds mais aussi de renforcer les liens entre tous les participants. Un temps fort de ces vacances a été la sortie à Carcassonne, réalisée en partenariat avec la MJC de Saint-Baudille. Les jeunes ont pu vivre des sensations fortes lors de la visite de la maison hantée, suivie d'une partie très appréciée de laser game, dans une ambiance à la fois ludique et dynamique. En parallèle, diverses activités sportives ont été proposées, favorisant l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et le plaisir de bouger ensemble.

Ces vacances de la Toussaint ont également été l'occasion de préparer un événement majeur : la récolte de lots pour le loto de la MJC, qui se tiendra le vendredi 13 février 2026 à la salle polyvalente de Fontalba. Grâce à l'implication de tous, de nombreux lots ont pu être collectés, promettant une soirée conviviale et attractive pour les habitants.

Les vacances de Noël n'ont pas été en reste. Les adolescents ont profité d'une sortie à la patinoire ainsi qu'au cinéma CGR de Castres, deux moments très attendus par les jeunes. Un repas de Noël a également été organisé, offrant un temps chaleureux de partage et de fête. Enfin, un loto de Noël a permis aux jeunes de repartir avec de petits lots, dans une ambiance joyeuse et festive.

Ces différentes actions témoignent d'une belle dynamique collective et d'un engagement fort pour proposer des vacances animées, éducatives et conviviales. Un grand merci à tous les partenaires, bénévoles et participants pour leur implication et leur énergie.

Un nouveau projet est d'ores et déjà en préparation avec l'organisation d'un séjour au ski. Quinze jeunes auront la chance de partir à la station d'Ascou-Pailhères pour une semaine placée sous le signe du sport et de la découverte de la montagne, du lundi 2 au vendredi 6 mars 2026. Ce séjour permettra aux participants de s'initier ou de se perfectionner aux sports d'hiver, tout en vivant une expérience collective enrichissante, favorisant l'autonomie, la solidarité et le partage en partenariat à la MJC de Saint-Baudille.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS 2026

Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en vous rendant sur le site service-public.fr. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie.

Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.

Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

NOS ARTISANS



Martin ALAZETTA est un passionné de couteaux fait maison.

Martin 25 ans petit dernier d'une fratrie de 3 sœurs. Il vit au pied de sa montagne noire depuis son enfance, « je n'ai jamais quitté mes bois qui sont à 100 mètres de la maison familiale ». C'est dans cet environnement qu'il puise son inspiration de coutelier forgeron.

Martin est un grand solitaire, il aime le calme, passionné d'histoire il se crée la sienne : «Travailler de ses mains

créer des tranchants à lame fixe petit office, couteau utilitaire, couteau de chasse... ». La seconde vie de ces matières premières a un sens pour lui car il affectionne les histoires qui n'ont jamais de fin. Il trouve ses aciers issus de machines agricoles, de ressorts d'industrie... les manches sont en aubépine, châtaignier... Les rivets molletonnés, les mitres en cuivre... de véritables œuvres d'art. Martin Autodidacte très patient, perfectionniste dépose sa griffe coutelière forgeronne bien à lui.



Segal PICAMIL - MONTAGNE NOIRE ZINGUERIE : un artisan du pays pour vos toitures



Natif d'Aiguefonde, et plus précisément du village de La Seignarié, c'est tout naturellement que j'ai choisi d'y créer Montagne Noire Zinguerie. Attaché à cette commune où j'ai grandi, j'ai souhaité y implanter mon entreprise et y exercer mon métier, au plus près des habitants et du territoire. Aquí, sèm d' aquí.

Artisan couvreur, j'interviens pour les travaux de couverture et de réfection de toiture, aussi bien sur le bâti ancien que sur les constructions plus récentes. Ma spécialité est la zinguerie, un savoir-faire précis et exigeant, essentiel pour assurer l'étanchéité et la durabilité des toitures.

Formé pendant trois années à Toulouse au sein des compagnons du devoir, j'ai appris un métier de rigueur, de transmission et de respect du travail bien fait. À l'issue de cette formation, j'ai fait le choix de revenir exercer sur mon territoire d'origine.

Jeune artisan, je privilégie un travail soigné, des solutions adaptées à chaque chantier et une relation de confiance fondée sur la proximité et l'écoute.

Montagne Noire Zinguerie, c'est l'engagement d'un artisan du pays, la tradition du métier et la passion du travail bien fait.



Inversion des collectes de déchets pour six communes de l'Agglo

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE!

À PARTIR DU 5 janvier 2026

INVERSION DES FRÉQUENCES DES TOURNÉES DE COLLECTE POUR LES FOYERS ÉQUIPÉS DE BACS INDIVIDUELS

Communes concernées : Aiguefonde / Caucalières / Lagarrigue / Payrin-Augmontel / Pont de Larn / Valdurenque

LE BAC DE TRI SERA COLLECTÉ
TOUTES LES SEMAINES

LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES
TOUS LES 15 JOURS

Distribution gratuite des calendriers de collecte à partir du 15 décembre. Également disponible en mairie.

CONTACT
Service Environnement - Gestion des déchets
05 63 73 91 00 - service.environnement@agglocaucaliere.fr
www.agglocaucaliere.fr

Depuis la simplification des consignes de tri, il y a deux ans, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés dans le bac à couvercle jaune. Cela a généré une augmentation très importante du volume d'emballages recyclables.

En conséquence, de nombreux foyers se retrouvent avec un bac jaune qui déborde, alors que la part des ordures ménagères diminue. Face à cette évolution, et en concertation avec les communes, la Communauté d'agglomération adapte son service aux nouveaux besoins.

L'inversion des tournées de collecte des déchets ménagers sera mise en place, dans six communes, à compter du lundi 5 janvier pour les foyers équipés de bacs individuels.

Concrètement :

- le bac à couvercle jaune (emballages ménagers recyclables) sera collecté une fois par semaine
- le bac à couvercle bordeaux (ordures ménagères résiduelles) sera collecté tous les quinze jours.

SIX COMMUNES CONCERNÉES DÈS LE 5 JANVIER 2026

Dans les communes d'Aiguefonde, Caucalières, Lagarrigue, Payrin-Augmontel, Pont de Larn, Valdurenque.

Le changement sera effectif à partir du 5 janvier.

LE C.A.U.E DU TARN

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement vous apporte des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement.

UN REGARD EN AMONT DU PROJET

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les architectes conseillers et paysagistes du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission d'intérêt public.

UN ÉCHANGE D'UNE HEURE, À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confronter vos idées avec notre approche, prenez RDV pour une heure d'échange avec un conseiller.

Exemples de thèmes abordés : implantation, orientation, adaptation au terrain, volumes, couleurs, harmonisation des façades, aménagement intérieur, aménagement du jardin, ...

Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis... et tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet (cadastre, règlement du PLU...). Profitez aussi de notre site Internet, riche en fiches-pratiques et exemples de réalisations : www.caue81.fr

Permanences sur RDV : Prendre rendez-vous avec un conseiller en architecture ou en paysage : 05 63 60 16 70

L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.

VOUS AVEZ UN PROJET :
construction
réhabilitation
extension
aménagement

Conseil gratuit
en architecture
en paysage

Rencontrez un architecte conseiller ou un paysagiste conseiller du CAUE du Tarn et obtenez un conseil gratuit, un regard professionnel, objectif et indépendant.

05 63 60 16 70
www.caue81.fr

caue
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune d'Aiguefonde, convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le 15 avril 2025, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL, Maire.

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS

Renouvellement convention de mandat de gestion entre la SCIC SA SudFrance-Gîte de France du Tarn et la commune d'Aiguefonde
Vu la délibération n° 2023-020 de la séance du 28 juin 2023 portant sur la création et le mode de fonctionnement d'un gîte à Aiguefonde, décide d'approuver la convention de mandat de gestion avec la SCIC SA SudFrance - Gîte de France du Tarn et la Commune d'Aiguefonde pour l'année 2026 qui prendra fin le 8 janvier 2027 sans reconduction tacite. Son renouvellement fera l'objet d'une nouvelle convention.

Demande de fonds de concours dans le cadre de la cohésion territoriale 2024/2025 auprès de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de réfection Chemin de Puech Guilhem - En Béral et des travaux complémentaires rue de Combelandes à la Roubinarié,

Considérant la nécessité de repeindre le porche d'entrée de la Salle Polyvalente de Fontalba,

Considérant la nécessité de remplacer l'éclairage du Boulodrome de St Alby par des projecteurs LED,

Le coût total prévisionnel de ces opérations est évalué à 40 531,50 € HT soit 48 637,80 € TTC

Décide de solliciter auprès de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet le fonds de concours 2024 et 2025 au titre de la cohésion territoriale pour le soutien aux opérations de bâtiments et travaux publics des communes non urbaines et d'approuver le plan de financement détaillé ci-dessous,

Maître d'ouvrage : commune - Montant de l'opération (HT) : 40 531,50 €

Subventions sollicitées

Fonds de concours 2024 : 10 000.00 € (24,67 % au titre de la cohésion territoriale)

Fonds de concours 2025 : 10 000.00 € (24,67 % au titre de la cohésion territoriale)

Autofinancement Communal : 20 531,50 € (50,66 %)

AFFAIRES SOUMISES À DÉLIBÉRATION

Règlement et guide de collecte des déchets ménagers et assimilés

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet (CACM) a la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés sur son territoire ; Considérant que dans ce cadre, par délibération n°2022/50 du 11 avril 2022, le conseil de la CACM a adopté un règlement et guide de collecte des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2022 – 2027 ; Considérant que par délibération n°2024/10 du 5 février 2024, puis par délibération n°2025/009 du 10 février 2025, le conseil de la CACM a mis à jour ledit règlement ;

Le Maire expose que pour le bon fonctionnement du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés, il convient d'adopter ce règlement constituant le guide de collecte des déchets ménagers prévu à l'article R.2224-27 du Code général des collectivités territoriales dont la version mise à jour le 10 février 2025 est soumise à l'adoption par le Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

Attribution d'aide à la destruction de nids de frelons asiatiques

Il est proposé par Monsieur le Maire au Conseil Municipal d'accorder une aide financière pour la destruction de nids de frelons asiatiques aux demandeurs suivants :

NOM Prénom - Adresse Subventions

LE SCORNET Yannick – 2 rue de Lorraine – 81200 AIGUEFONDE 40 €

MANSOURI Hakima – 4 chemin du Lac – 81200 AIGUEFONDE 40 €

VIALARET Bruno – 7 chemin du Lac – 81200 AIGUEFONDE 40 €

Adopté à l'unanimité

Adhésion au « Pack CYBER » d'ACTIV ADM81

Monsieur le maire expose que la prévention est un aspect fondamental de la cybersécurité, en se protégeant efficacement en amont. Dans cet objectif et pour aider les collectivités à se protéger, le bureau d'ACTIV ADM 81 a décidé de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique afin de proposer le « Pack CYBER » qui vient apporter une protection de base. Il se compose de :

1. Messagerie :

- Nom de domaine personnalisé

- Adresses e-mail professionnelles pour les agents et les élus à l'image du nom de domaine

o Crédibilité renforcée

o Gestion centralisée des adresses

o Hébergement sécurisé

2. Campagne de phishing :

Le phishing, ou hameçonnage, décrit les techniques utilisées par les cybercriminels pour voler des données sensibles par mail ou SMS.

- 1 campagne annuelle pour sensibiliser les agents et élus

3. Un coffre-fort de mots de passe :

- Mots de passe accessibles avec un seul mot de passe central

- Mots de passe chiffrés et protégés, même en cas de piratage

- Aide à la création des mots de passe longs, robustes et adaptés à chaque service (exemple : services en ligne, logiciels,...).

Dans ce cadre, le bureau d'ACTIV ADM 81 se charge des points suivants :

★ Recueil et analyse des besoins de la collectivité,

★ Achat du nom de domaine, génération des mails,

★ Configuration de la messagerie,

★ Lancement d'une campagne de phishing par an

★ Installation du coffre-fort de mots de passe et sa prise en main

★ Fourniture de supports pédagogiques

★ Support/administration : ajout/suppression d'adresses mail, redirection suite à un départ d'agent

★ Accès à l'assistance par saisie en ligne via l'outil GLPI aux jours et horaires d'ouverture du pôle numérique de ACTIV ADM 81

Il est proposé par Monsieur le Maire au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec ACTIV ADM 81 pour la mise en place du « Pack Cyber ».

Adopté à l'unanimité

Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET) – Territoire d'Energie Tarn

Vu de la délibération du 19 Juin 2025 du SDET portant notamment sur l'approbation de la convention jointe en annexe, Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de CEE, La convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des CEE est soumise à l'approbation du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

Recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire (études surveillées)

Monsieur le Maire expose qu'en complément de l'accueil périscolaire assuré par la MJC, la commune souhaite mettre en place un dispositif d'études surveillées pour les enfants de l'école élémentaire de Saint-Alby. Ce service, permettant aux élèves de faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons, sera proposé le lundi et le jeudi après la journée de classe, en deux groupes à raison d'une heure par groupe. L'encadrement sera assuré par des enseignants de l'Education Nationale. La réglementation des cumuls d'activités permet aux fonctionnaires d'exercer une activité accessoire d'intérêt général auprès d'une personne publique, à condition d'y être autorisé par son employeur principal. Pour la rémunération, une réglementation spécifique, fixée par le décret n° 66-787 du 14 octobre 1966 et la note de service du Ministère de l'Education nationale n°2017-030 du 8 février 2017, précise les taux maxima de rémunération des travaux supplémentaires effectués par certains enseignants pour le compte des collectivités territoriales.

Taux de l'heure d'étude surveillée :

- Instituteurs exerçant ou non des fonctions de directeur d'école élémentaire20,03 €

- Professeurs des écoles classe normale exerçant ou non des fonctions de directeur d'école22,34 €

- Professeurs des écoles hors classe exerçant ou non des fonctions de directeur d'école24.57 €

D'autre part, conformément aux dispositions régissant le régime spécial de sécurité sociale des fonctionnaires, la rémunération afférente à cette activité accessoire sera soumise aux seules cotisations suivantes : CSG, CRDS, et, le cas échéant RAFF.

Sur proposition de Monsieur le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à recruter quatre fonctionnaires du ministère de l'Education nationale pour assurer l'encadrement des études surveillées,

- fixe le temps nécessaire à cette activité accessoire à 1 heure par semaine par enseignant, donc 4 heures au total,

- fixe la rémunération de chaque enseignant sur les bases des taux maximum de la note de service précitée n°2017-030 du 8 février 2017.

Adopté à l'unanimité

Suppression et création d'emploi suite à changement de grade

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants. Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve à compter du 1er décembre 2025.:

- la suppression de deux emplois d'adjoint administratif à temps complet,

- la création de deux emplois d'adjoint administratif principal de 2nd classe à temps complet.

Adopté à l'unanimité

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable (RPQS) présenté et adopté par le Syndicat Mixte des Vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT). Le RPQS doit contenir des indicateurs décrits en annexes V et VI du Code Général des Collectivités Territoriales. Un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes concernées pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement. Le Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable est soumis à l'adoption du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif (RPQS) présenté et adopté par le Syndicat Mixte des Vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT).

Le RPQS doit contenir des indicateurs décrits en annexes V et VI du Code Général des Collectivités Territoriales. Un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes concernées pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement. Le Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif est soumis à l'adoption du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet (CACM)

Monsieur le Maire expose que la CLECT, réunie le 16 juin 2025, a approuvé le rapport relatif à l'évaluation du transfert des charges de maintenance du bâtiment 2-4 place de la République à Castres à l'office du Tourisme de Castres au titre de la compétence « TOURISME ».

Conformément à la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 et aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du Code Général des Impôts, le rapport de la CLECT est « approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission ».

Le rapport de la CLECT du 16 juin 2025, transmis en date du 29 septembre 2025 et parvenu en mairie le 2 octobre 2025 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

1° - Voie communale n°8 - Vivien Lacroux

- Lors du dernier conseil municipal du 3 juillet 2025, nous avons évoqué la dangerosité de la route qui descend de la Seignarié vers Lacalm (voie communale n°8) Vous nous avez répondu que vos équipes passeraient pour examiner la situation, à ce jour il semblerait que personne n'ait pris contact avec les riverains pour essayer de trouver une solution adaptée à la dangerosité du lieu. Pouvez-vous faire intervenir quelqu'un pour étudier d'éventuelles solutions ?

Une situation identique à Calmon exaspère aussi les riverains suite à quoi une habitante vous a adressé en AR le 9 septembre 2025 un courrier également resté sans réponse. Convaincus que ce sujet reste très important pour les habitants de la commune, pourriez-vous faire de ce sujet une priorité pour la sécurité des Aiguefondais et Aiguefondaises ? Merci

- M. GAREL :** Concernant le premier point, comme cela a été dit en juillet, un aménagement de type chicane a été testé suite au courrier évoqué. Cependant, ce dispositif n'a pas donné satisfaction et n'a, de ce fait, pas été maintenu. Il faut rappeler que les lieux ne présentent pas de danger particulier. Il s'agit de trouver une réponse à l'irrespect du code de la route par certains automobilistes.

La mise en place de coussins berlinois est à l'étude. Mais leur efficacité dépend de l'emplacement. Trop loin, ils n'empêcheront pas les véhicules de réaccélérer. Trop près des habitations, ils engendreront une problématique de bruit. Les riverains seront sollicités quand une solution sera envisagée.

Concernant Calmon, tout d'abord, une réponse a été faite à l'habitante en question par courrier suivi. Par ailleurs, s'agissant d'une route départementale, il faut distinguer les portions en agglomération (situées à l'intérieur des panneaux d'agglomération) et les zones hors agglomération.

Dans le premier cas, les aménagements sont réalisés par la commune avec l'accord des services du département. Dans le second cas, les aménagements dépendent directement du département. Quoi qu'il en soit, là encore, si les limitations de vitesse sont respectées, il n'y a pas de danger particulier. Toutefois, un aménagement pourrait être efficace entre Roussoulp et Calmon. Une demande est initiée dans ce sens auprès du département. A l'intérieur de Calmon, l'aménagement est plus compliqué. La question du bruit causé par des coussins berlinois se poserait également.

2° - Occupation d'une partie de la zone du Galinrey par les gens du voyage - Sylvie Zacarias

- Certains riverains nous ont fait remonter leurs inquiétudes face à l'occupation depuis cet été d'une partie de la zone du Galinrey par les gens du voyage. Quand est-il exactement ? S'agirait-il d'un nouveau camp de la pause ... ? Merci
- M. GAREL** : En effet, l'installation de gens du voyage a été constatée impasse de Galinrey par la municipalité en présence de la gendarmerie le 19 août 2025. S'agissant d'une zone d'activité, la responsabilité revient à la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet qui a été informée immédiatement.

Depuis, toutes les étapes règlementaires pour demander l'expulsion par les services de l'Etat ont été réalisées par la CACM en liaison étroite avec les services municipaux. A savoir que l'aire d'accueil d'Aussillon étant fermée à ce jour, il n'existe pas de solution d'accueil comme la réglementation l'impose.

Toutefois, le terrain situé dans la continuité des entreprises «Taima» et «For'mission» n'est pas concerné puisqu'il est occupé par les véhicules forains du propriétaire du terrain.

3° - Journal municipal - Partie questions orales - Morgane Baux

- Dans le journal municipal du mois d'octobre 2025 sur le compte rendu du 3 juillet 2025 à la partie questions orales, nous sommes étonnés que nos noms ne soient pas inscrits, car ils avaient été bien indiqués contrairement au votre qui apparaît clairement pour les réponses. Pouvez-vous nous en donner les raisons ? Merci
- M. GAREL** : Après vérification, il s'agit d'une erreur matérielle du rédacteur du procès-verbal et d'un défaut de relecture. Nous y serons attentifs à l'avenir.

4° - Maison mitoyenne qui menace de s'effondrer - Vivien Lacroux

- Depuis maintenant plus d'un an, soit le 23 juillet 2024, un administré attend des réponses concrètes concernant une maison mitoyenne qui menace de s'effondrer où la toiture est déjà en partie détruite et provoque des infiltrations d'eau très importantes. Il vous a contacté pour obtenir une aide de votre part afin de signifier aux propriétaires de la maison en ruine de la mettre hors d'eau et surtout d'entreprendre les travaux pour qu'elle ne finisse pas de s'écrouler. Pouvez-vous nous dire si vous avez pris contact avec les propriétaires car la seule réponse à ce jour est celle du policier municipal pour l'informer que la succession était au tribunal, mais cette réponse date du 26 novembre 2024 et depuis il n'y a eu aucun retour de cette succession. Vont-ils faire quelque chose pour remédier à ce problème qui engendre aussi un risque pour les habitants, les promeneurs et les véhicules si l'habitation venait à s'effondrer ? Merci de votre réponse
- M. GAREL** : La question est complexe car il n'existe pas de propriétaire clairement identifié du bien en question. Il s'agit d'une succession qui n'est pas réglée depuis de très nombreuses années. La Mairie n'intervient pas dans les successions mais des actions sont entreprises pour faire avancer les choses. Il n'est pas possible de donner publiquement davantage d'informations qui relèvent de la vie privée. Par ailleurs, le demandeur défend ses intérêts personnels en tant que propriétaire, ce qui est compréhensible. Néanmoins, ses demandes d'information ne sont pour autant pas forcément compatibles avec les contraintes règlementaires de la collectivité. Enfin, la Commune pourrait se rendre propriétaire des parcelles concernées car cela pourrait donner lieu à des aménagements dans l'intérêt de la Commune. En tout état de cause cela prendra un certain temps.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h05.

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Dans le cadre de l'application du code électoral et de son article L52-1, relatif à la communication en période pré électorale, les élus « Aiguefonde Ensemble » ont choisi de ne pas publier de texte.

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Pas de publication pour ce bulletin municipal.

JEUX !

MOTS MÊLÉS



AMOUR
AVENT
BARBE
BOULE
BUCHE
CADEAU
CHANT
CHEMINEE
CLOCHE
CRECHE
DECEMBRE

DINDE
ETOILE
EXCES
FETE
FRAIS
GUIRLANDE
HOTTE
HOUX
JERUSALEM
JOUET
LUTIN

MAGES
MESSE
NEIGE
NOEL
RENNE
REVEILLON
SANTON
SAPIN
TRAINEAU
VOEUX

SUDOKU

		3		5		7		1
	9			2	8			
					3			4
2					5			
	4	8		7		1	5	
			8					3
7			6					
			5	1			9	
6		9		3		8		



8	8	3	9	8	4	7	2	1
1	8	4	7	2	8	6	3	8
5	2	7	1	8	3	9	8	4
2	1	8	3	9	5	4	7	8
3	4	8	2	7	8	1	8	8
8	7	8	8	4	1	2	8	3
7	8	1	8	8	9	8	4	8
4	8	2	8	1	7	3	8	8
8	8	8	4	3	2	8	1	7

A vos agendas !

VENDREDI 23 JANVIER

A partir de 19h - Salle Polyvalente de Fontalba
VŒUX À LA POPULATION

VENDREDI 6 FÉVRIER

19h - Salle associative de Calmon

AUTAN DE BLUES

CONCERT AVEC « JULIANNE JOE »

VENDREDI 6 FÉVRIER

20h30 - Salle Polyvalente de Fontalba

LOTO DU BASKET MAZAMET - AUSSILLON

VENDREDI 13 FÉVRIER

20h30 - Salle Polyvalente de Fontalba

LOTO DE LA MJC D'AIGUEFONDE

DIMANCHE 1^{er} MARS

Salle Polyvalente de Fontalba

VIDE GRENIER DE L'US AIGUEFONDE

SAMEDI 7 MARS

20h30 - Salle Polyvalente de Fontalba

LOTO DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE
D'AIGUEFONDE

VENDREDI 13 MARS

20h30 - Salle Polyvalente de Fontalba

CARNAVAL DE LA MJC D'AIGUEFONDE

SAMEDI 28 MARS 12h - Salle Polyvalente de Fontalba
REPAS DES AÎNÉS

DIMANCHE 29 MARS

Départ Salle Polyvalente de Fontalba

« LA RONDE AIGUEFONDAISE »

Courses pédestre, Trail et Randonnée Pédestre

